

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2017**

**DELIBERATION N°CC/2017.00068**

### **VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) 2017**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 01 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 84

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 103

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 20 mars 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170126-D20170006810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170320

**Pouvoirs :**

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,  
M. Paul CELLE donne pouvoir à Mme Christine ROUX,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,  
M. Gilles ESTABLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Gérard MANET,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,  
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à Mme Laurence JUBAN,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Raphaëlle JEANSON, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Pascale MARRON, M. Florent PIGEON, M. Marc ROSIER

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2017**

### **VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) 2017**

La loi de Finances 2010 a supprimé la taxe professionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et institué, une contribution économique territoriale (CET) composée :

- de la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

S'agissant de la CVAE, le taux est fixé par la loi et ne connaîtra pas d'évolution en 2017.

A l'identique des propositions faites pour les impôts ménages et conformément aux engagements pris dans le cadre du Pacte financier pour la période 2014-2020, il est proposé de maintenir le taux de la cotisation foncière économique à 28.81%.

Pour les 8 communes entrantes : Aboën, Chamboeuf, La Gimond, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Bonnet-Les-Oules, Saint-Galmier Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois, il est proposé de lisser sur 5 années le taux de CFE.

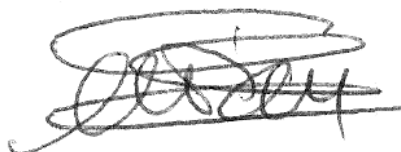
Ainsi, le taux de Saint-Etienne Métropole serait appliqué sur le territoire élargi aux 53 communes après une période de 5 années de manière linéaire.

#### **Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **adopte un lissage du taux de CFE sur 5 ans pour les communes qui ont rejoint Saint-Etienne Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017,**
- **maintient un taux de CFE à 28,81 % pour l'ensemble des autres communes de Saint-Etienne Métropole.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 1 abstention.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**